



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Intitulé de l'opération	
Bénéficiaire	
N° administratif du dossier	
N° de dossier du système d'information	
Dates de début et de fin de l'opération	

**Annexe 2 : Plan de financement - Ressources prévisionnelles
Programmation 2014-2020**

Cadre réglementaire : < FONDS >, < PROGRAMME >, < AUTORITE DE GESTION >

NB : Cette annexe est à produire et à compléter par le porteur de projet dans le cadre d'un dossier de candidature à un appel à projets FEDER-FSE.

Tableau des ressources prévisionnelles de l'opération

Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?

Oui

Non

Indiquer dans le tableau ci-dessous les assiettes des cofinanceurs retenues.

Financeurs	Précisions (co-financeur, date et référence d'obtention de l'aide, rattachement au programme)	Montant (euros)	%	A renseigner par le service instructeur (lors de l'instruction du dossier)	
				Assiette retenue du cofinanceur (pour proratisation éventuelle sur l'assiette de l'aide européenne)	Durée de l'opération déclarée aux cofinanceurs
FINANCEMENTS PUBLICS					
Fonds européen (à préciser) (ex : FEDER, FSE)					
Autre(s) financement(s) publics (à préciser) (exemple: Etat, CTM, commune, etc....)					
Autofinancement public*					
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS					
FINANCEMENTS PRIVÉS					
Financement privé (à préciser)					
Autofinancement privé					
TOTAL FINANCEMENTS PRIVÉS					
Apport en nature					
Recettes nettes générées par l'opération**					
Total des ressources			0,0%		

(*) L'autofinancement est public lorsque le porteur de projet est considéré comme un organisme de droit public conformément à la réglementation en vigueur

Rappel : Vous pouvez vous rapprocher de l'autorité de gestion pour savoir si votre autofinancement est public ou privé

(**) Si votre projet génère des recettes nettes et qu'il n'est pas soumis aux dérogations prévues par la réglementation européenne, et qu'un taux forfaitaire sur ces recettes d'un secteur concerné n'est pas applicable, précisez le calcul et le montant des recettes générées.